

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTION



Quinzième session de la Conférence des Parties
Doha (Qatar), 13 – 25 mars 2010

EXAMEN DES PROPOSITIONS D'AMENDEMENT DES ANNEXES I ET II

A. Proposition

Introduction de l'espèce *Adenia olaboensis* dans l'annexe II de la CITES.

B. Auteur de la proposition

Madagascar*

C. Justificatif

1. Taxonomie

1.1 Classe: Dicotyledones

Sous classe: Dilleniidae

1.2 Ordre: Violales

1.3 Famille: Passifloraceae

1.4 Genre, espèce ou sous-espèce, et auteur et année: *Adenia olaboensis* Claverie, Ann. Mus. Col., 1909.

1.5 Synonymes scientifiques: ---

1.6 Noms vernaculaires: Vahisasety, Vahimboay, olaboay, holabe, hola, rehol

1.7 Numéros de code: ---

2. Données biologiques

2.1 Description

Plante à vrille, liane donnant un gros tronc verruqueux, qui peut atteindre 1,5 m à 2 m; Feuilles simples lobées. Fleurs vertes ou blanches, pachycaules, à base renflée.

* Les appellations géographiques employées dans ce document n'impliquent de la part du Secrétariat CITES ou du Programme des Nations Unies pour l'environnement aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires ou zones, ni quant à leurs frontières ou limites. La responsabilité du contenu du document incombe exclusivement à son auteur.

2.2 Répartition

Cette espèce, endémique est largement distribuée à Madagascar. elle se rencontre dans le district de Betsioky à Ampandrandava, au Nord du Belo sur Tsiribihina, à Antsalova, dans les province de Toliary, de Mahajanga et de Fianarantsoa.

2.3 Population

Environs 250 pieds ont été trouvés dans le Sud depuis Tongobory dans la forêt d'Andriamananga jusqu'à Ambovombe.

2.4 Habitat

L'espèce est présente dans une forêt tropophile, dans les forêts sèches, dans les brousses et les savanes herbeuses. Elle pousse sur différents substrats comme les plateaux calcaires, le sable et l'argile ainsi que sur des crêtes rocheuses.

2.5 Mesure de conservation

Elle a un statut vulnérable est évalué vulnérable d'après nos observations sur terrain en 2006.

3. Données relatives au commerce

3.1 Utilisations sur le plan national

L'espèce est cultivée par les Sakalava près des villages et des tombeaux comme une plante fétiche.

3.2 Commerce international licite

Espèce exportée sous forme de plantules. Bien que le nombre des plantes exportées diminue en 2005, il semble que ce nombre est assez élevé (voir tableau).

Années	2003	2004	2005	2006
Rapport CITES	109	387	184	0

3.3 Effets potentiels du commerce

Comme le cas de tous les *Adenia*, la ressemblance entre un jeune individu et un adulte pourrait provoquer et entraîner à moyen terme l'absence des pieds matures responsable de la régénération naturelle. En effet, l'exportation constituerait à court terme une grande menace pour l'espèce.

4. Situations du point de vue de la protection

4.1 Au plan national

Quelques populations de l'espèce poussent à l'intérieur du Parc National d'Andohahela donc il y a une assurance de protection des plantes sauvages.

4.2 Au plan international

Cette espèce n'est pas encore inscrite dans l'annexe II de l'UICN.

5. Commentaires du pays d'origine

L'introduction de l'espèce dans l'Annexe II de la CITES est nécessaire pour assurer l'exploitation durable. En parallèle, la mise en place d'un programme de reproduction artificielle serait souhaitable pour renforcer la population sauvage.

6. Références

MABBERLEY, D. J. 2000. The plant book. A portable dictionary of the vascular plants. Second EDITION. 858 p.

RAKOUTH, B. RAVAOMANALINA, H. RAKOTONAVALONA, A. 2006. Etude biogéographique et bioécologique de quelques espèces menacées dans le Sud de Madagascar dans le cadre de la CITES pour l'année 2005. Rapport final. Conservation International Madagascar.

Carte: Distribution d'*Adenia olaboensis*

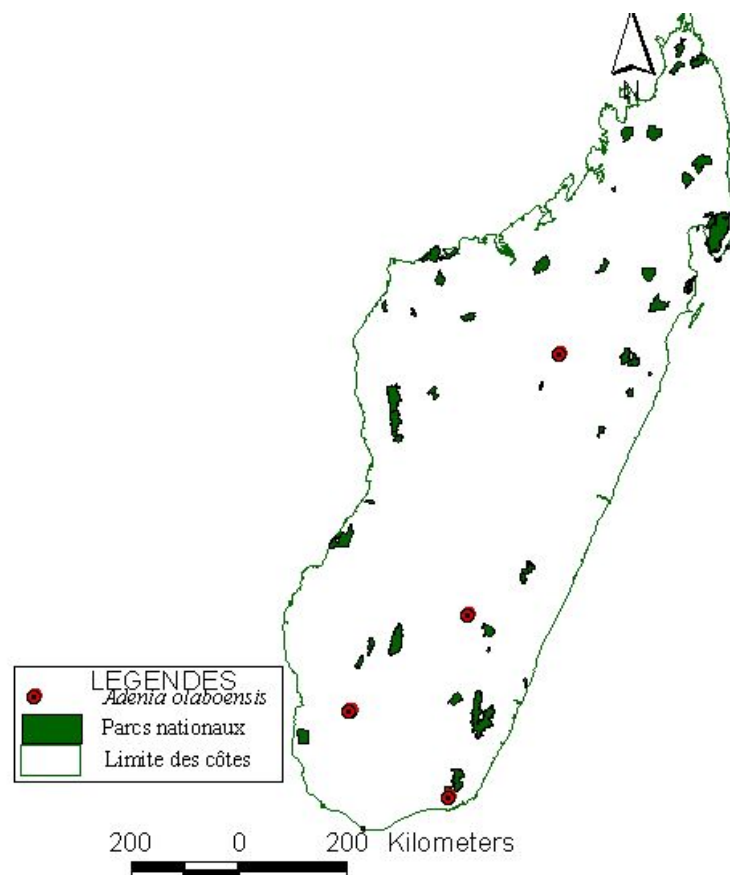


Photo 1: *Adenia olaboensis*, pied adulte



Photo 2: Habitat naturel de *Adenia olaboensis*